

Le Centre National de Ressources pour l'Hébergement Temporaire a été créé pour répondre aux besoins croissants des acteurs de l'accueil temporaire en matière de méthodologie de mise en œuvre et de partage d'informations.

Des formations opérationnelles pour les professionnels de terrain et les acteurs institutionnels

Mettre en place un dispositif d'accueil temporaire, améliorer un dispositif existant, coordonner les établissements, évaluer les besoins..., les formations proposées par le Grath répondent aux besoins spécifiques de chaque acteur. Conçues par des professionnels confirmés à partir d'expériences de terrain, celles-ci intègrent l'ensemble des problématiques rencontrées au quotidien par les acteurs de l'accueil temporaire.



Une équipe de professionnels de l'accueil temporaire

Les formations du CNRHT sont dispensées par d'anciens ou d'actuels directeurs d'établissements qui ont mis en place, souvent à titre exclusif, un dispositif d'accueil temporaire. Leurs expériences du secteur et des problématiques auxquelles sont confrontés les usagers, leurs familles, les équipes d'encadrement et leurs dirigeants leur permettent de comprendre les enjeux, de hiérarchiser les besoins et de proposer des solutions efficaces.



Les formations du Grath

Nos formations reposent sur une pédagogie interactive qui prend en compte l'environnement institutionnel de chaque stagiaire et les publics qu'il accompagne.

Pour les établissements, des mises en situation, des études de cas, l'utilisation d'études de besoins, d'enquêtes qui permettent de répondre aux nombreuses questions qui se posent lorsque l'on développe cette modalité d'accueil.

Pour les planificateurs et les tarificateurs, les formations s'appuient sur des exemples de convention d'organisation, de dispositif, de systèmes d'information, qui sont mis à disposition pour être étudiés et transposés.

Un guide méthodologique et un recueil de textes utiles sont remis aux stagiaires sur une clef USB.



L'équipe est dirigée par **Jean-Jacques Olivin***, fondateur du Grath, ancien chargé de mission auprès de la Secrétaire d'État aux Personnes Handicapées pour la mise en place de la nouvelle réglementation de l'accueil temporaire.

* Auteur du « Guide méthodologique pour la mise en œuvre de l'accueil temporaire dans les établissements médico-sociaux pour enfants, adolescents et adultes handicapés »

Professionnels des établissements socio et médico-sociaux (ESMS)

Titre de la formation	Objectifs	Publics concernés	Durée
Mettre en place un dispositif d'accueil temporaire (<i>création</i>) transformation d'un établissement dédié ou de places réservées, diversification de l'offre de service)	Définir le projet d'établissement • Maîtriser les aspects administratifs • Définir et mettre en place les outils de gestion • Organiser son travail en réseau pour l'accueil temporaire	Cadres Équipe de contact	2 jours ou 3 jours
Redynamiser son projet d'accueil temporaire	Identifier les faiblesses du dispositif actuel • Redéfinir le projet d'accueil temporaire • Piloter ses équipes	Cadres Équipe de contact	2 jours
Gérer et coordonner une unité d'accueil temporaire	Maîtriser tous les aspects de l'organisation et de la gestion générale et quotidienne d'une unité d'accueil temporaire	Professionnels en charge du fonctionnement d'une unité d'accueil temporaire	3 jours

Acteurs institutionnels (ARS et conseils généraux)

Titre de la formation	Objectifs	Publics concernés	Durée
Mettre en place ou réviser un dispositif départemental d'accueil temporaire	Évaluer les besoins • Mettre en place un dispositif coordonné d'accueil temporaire • Maîtriser le déploiement et l'organisation du dispositif avec les ESMS • Organiser l'accueil médico-social d'urgence avec le dispositif d'accueil temporaire	Professionnels des ARS et des conseils généraux en charge de la planification et de la tarification	2 jours

Formateurs, auditeurs et évaluateurs (Ces formations donnent lieu à une labellisation Grath)

Titre de la formation	Objectifs	Publics concernés	Durée
Former les acteurs de l'accueil temporaire	Acquérir les méthodes et les outils spécifiques à la formation des acteurs de l'accueil temporaire	Formateurs	3 jours
Accompagner un projet d'accueil temporaire	Maîtriser les différentes étapes de mise en place d'un projet d'accueil temporaire • Piloter la création ou la remise à niveau d'un projet d'accueil temporaire dans un ESMS	Auditeurs et accompagnateurs	3 jours
Évaluer une unité d'accueil temporaire	Définir et mettre en place les indicateurs pertinents d'évaluation • Réaliser l'évaluation d'une unité d'accueil temporaire	Évaluateurs	2 jours
Accompagner les établissements dans la mise en œuvre du logiciel Sarah	Maîtriser Sarah pour former les ESMS dans un dispositif départemental coordonné	Professionnels des conseils généraux	3 jours

Sarah (Le Grath accompagne les gestionnaires et les acteurs institutionnels dans la mise en place de l'outil Sarah)

Titre de la formation	Objectifs	Publics concernés	Durée
Premiers pas avec le logiciel Sarah ESMS	Découvrir les fonctionnalités du logiciel Sarah et en tirer tous les bénéfices	Professionnels des ESMS utilisant le logiciel Sarah	1 jour ou 1,5 jour
Utiliser les fonctionnalités réseau du logiciel Sarah	Découvrir et utiliser les fonctionnalités du logiciel Sarah Réseau	Gestionnaires de plusieurs ESMS utilisant Sarah ESMS MDPH/MDA	1 jour
Actualiser ses connaissances	Découvrir les nouvelles fonctionnalités de Sarah lors de mises à jour	Utilisateurs de Sarah ESMS à l'occasion des évolutions majeures	0,5 jour

Différentes modalités d'intervention

- Intra établissement (au sein de votre organisme)
- Inter établissement (nombre de stagiaires limité en fonction du thème)
- Stage de qualification « coordonnateur accueil temporaire »
- Stages dédiés (ARS/conseils généraux et MDPH/MDA)

Pour nous joindre : contact@grath.fr

Le Grath, acteur de référence de l'accueil temporaire

Depuis sa création en 1997, le Grath œuvre au développement de l'accueil temporaire en France. De par son implication dans l'élaboration de la réglementation, mais aussi à travers les responsabilités de ses membres dans des établissements d'accueil ou au sein des structures gestionnaires, le Grath dispose aujourd'hui d'une large connaissance des problématiques liées à l'accueil temporaire. À travers le CNRHT, il souhaite partager ses savoir-faire et ses outils en proposant à tous les acteurs de l'accueil temporaire ou permanent des formations adaptées à leur niveau d'implication.

GRATH, groupe de réflexion et réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap
4 lieu dit Kérouarin - 56670 RIANTEC • Tél. : 02 97 65 12 34 • Courriel : contact@grath.fr

www.accueil-temporaire.com